

Et d'abord, quelles sont les raisons, sur lesquelles, un certain nombre s'appuient pour proscrire aux cardiaques, l'entrée du mariage ?

Le premier argument est basé sur l'influence de la grossesse, de l'accouchement et des suites de couches sur les maladies du cœur.

Le cœur s'hypertrophie durant la grossesse, et ce fait est un péril pour une femme atteinte d'une lésion orificielle.

La pathogénie des accidents pulmonaires qui en sont directement la conséquence, ont été mis en lumière par le prof. Peter.

" Prenons, dit Peter, une insuffisance mitrale, sous l'influence de la contraction du ventricule devenue plus énergique, l'insuffisance mitrale s'aggrave, car le sang rétrograde alors du ventricule dans l'oreillette, sous une pression plus forte, puisque le ventricule est hypertrophié, et en plus grande quantité, puisqu'il en circule davantage. De sorte que, de proche en proche (de l'oreillette gauche dans les veines pulmonaires et de celles-ci dans les capillaires du poumon) il se produit une stase sanguine dans tout le système circulatoire (poumon) par excès de pression rétroactive. D'où il suit, que les accidents pulmonaires, qui chez la femme enceinte, dont le cœur est sain, ne dépassent jamais certaines limites, peuvent prendre et prennent de grosses proportions chez celles dont le cœur est malade.

Mais les troubles ne restent pas limités à la petite circulation. La circulation générale est aussi atteinte ; de là des congestions viscérales amenant des épistaxis, des hématomèses qui sont cependant plus rares que les hémoptysies ; de là des congestions de tous les organes viscéraux, du rein en particulier, qui déterminent la présence de l'albumine dans les urines."

" Il y a plus encore, dit Tarnier : Plus les grossesses se renouvellent, plus les complications ont de la tendance à se reproduire et à devenir graves.

Maintenant, lorsqu'une affection cardiaque a existé avant la grossesse, il peut, sous l'influence de la gestation, survenir des récidives, de nouvelles poussées inflammatoires avec toutes leurs conséquences sérieuses."

Ainsi donc, suivant ces auteurs lorsqu'une lésion cardiaque existe, la production d'une grossesse peut déterminer des accidents nombreux et graves.

Cependant, il faut être de bon compte ; ces accidents ne surviennent pas toujours, fatalement, et il y a un fait certain, c'est qu'un bon nombre de cardiaques ont pu devenir enceintes, plusieurs fois de suite, sans qu'on ait observé chez elles la moindre complication.